



# Union interparlementaire

## Programme de coopération technique

### MISSIONS EXPLORATOIRES : AFGHANISTAN



Créé le 08/06/2005. Mis à jour le 13/06/2005

Une mission exploratoire de l'UIP s'est déroulée du 20 octobre au 14 novembre 2004 à Kaboul. On trouvera ci-dessous un rapport de synthèse tiré de cette mission.

Du fait de l'absence de tradition parlementaire récente, c'est un véritable défi qui attend les autorités afghanes. Avant même les élections législatives, de nombreux textes législatifs, incluant les règles de procédure des deux chambres, doivent impérativement être élaborés afin de donner à l'Assemblée les moyens de se réunir. Par ailleurs, pour que la nouvelle institution soit en mesure d'accomplir les fonctions qui lui sont conférées par la Constitution, il est nécessaire, dès à présent, de mettre en oeuvre un programme de formation pour donner aux futurs fonctionnaires parlementaires les rudiments de leur travail. Ce programme devra être par ailleurs étendu aux parlementaires une fois qu'ils auront été élus.



L'ancien bâtiment du parlement afghan

Outre la formation, il faudra consacrer des efforts particuliers à des sujets essentiels tels que le bilinguisme institutionnel dari/pachtou, la pleine participation des femmes aux travaux parlementaires après près de dix ans de règne taliban, les relations entre l'Assemblée et les citoyens, y compris les populations les plus vulnérables comme les Kutshi (nomades), et la place des partis et groupes politiques au sein de l'Assemblée. De fait, il ressort des nombreuses réunions avec les acteurs de la société civile et les représentants politiques que tous attendent de la nouvelle Assemblée nationale qu'elle soit ouverte, transparente et représentative de tous les citoyens afghans, quelle que soit leur ethnie. De ce fait, elle devrait agir comme l'interface entre l'État et la population et, dans le même temps, servir de pivot à un vaste

programme d'éducation civique dans le cadre de ses actions de proximité.



Les chefs des nomades Kutshi

La mission s'est attachée à examiner toutes ces questions et à proposer des mesures tendant à y apporter une solution. Par ailleurs, elle a apporté un appui aux autorités afghanes afin de leur permettre de cerner de façon précise les besoins de la future Assemblée nationale en termes d'infrastructures et de technologies de l'information et de la communication. Les recommandations de la mission d'évaluation tendent à la création d'une institution législative forte dont la tâche première sera de mettre en place un cadre juridique adéquat permettant de régir, après tant d'années d'instabilité, un nouvel Afghanistan et de créer les conditions propices au développement et à la paix afin que le peuple afghan ne connaisse plus ni la précarité politique ni le conflit.

Un programme d'action a été élaboré à partir des recommandations de la mission. Il prend en compte les principales préoccupations évoquées ci-dessus et sera financé dans le cadre d'un consortium de donateurs sous la houlette du PNUD et dont l'un des animateurs principaux est l'Etat français. Celui-ci finance déjà une partie des activités de formation des cadres parlementaires. L'Inde a proposé de prendre en charge la construction d'un bâtiment digne de la nouvelle Assemblée, lequel devrait être doté des technologies multimédia les plus avancées. Cette démarche de financement commun devrait favoriser la cohérence des actions que la communauté internationale sera amenée à réaliser dans les prochains mois en faveur de la mise en place des institutions démocratiques en Afghanistan. L'Union interparlementaire, en partenariat avec le PNUD, participera activement à la mise en oeuvre du plan d'action.